

Le pouvoir législatif : le parcours d'une loi

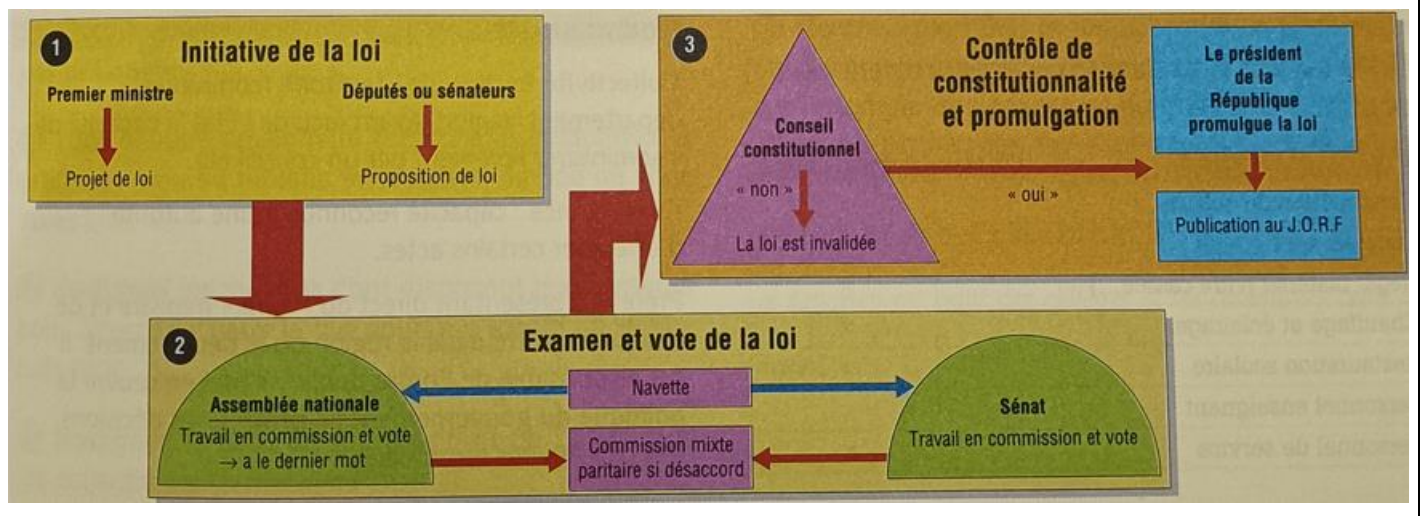
Doc. 1 - Le pouvoir législatif selon la Constitution de la V^e République

Art. 24 – Le Parlement vote la loi [...]. Il comprend l'Assemblée nationale et le Sénat.

Art. 45 – Tout projet ou proposition de loi est examiné successivement dans les deux assemblées du Parlement en vue de l'adoption d'un texte identique.

Constitution de la V^e République, 1958

Doc. 2 – Organigramme du parcours d'une loi



Doc. 3 – L'initiative de la loi

« Présentée par Monsieur Éric Ciotti, la présente proposition de loi a pour objet d'apporter une réponse à l'augmentation du nombre de mineurs délinquants.

Elle vise, selon l'auteur, à compléter les mesures existantes par l'instauration d'un service citoyen¹ pour les mineurs délinquants de 16 ans [...]. »

D'après www.senat.fr, 2012

¹ Stage d'une durée de 1 à 6 mois encadré par des militaires pour des missions utiles à la collectivité.

Doc. 4 – La loi fait la navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

- 28 juillet 2011 : M. Éric Ciotti, député, dépose à l'Assemblée nationale sa proposition de loi n°3707.
- 12 octobre 2011 : L'Assemblée nationale adopte la proposition de loi [...] après qu'elle ait été amendée par la commission des lois¹ [...]. L'Article 5 concernant le financement est supprimé et un sixième article est ajouté. Le texte est ensuite transmis au Sénat.
- Du 12 au 25 octobre : [...] le Sénat adopte [...] une motion² par laquelle il signifie qu'il n'y a pas lieu de délibérer³. La semaine précédente, la commission des lois du Sénat avait introduit une question [...] fondée sur le fait que cette proposition de loi a été élaborée⁴ dans la précipitation, sans consultation des professionnels concernés, sans évaluation de son coût financier [...], sans concertation avec les magistrats⁵ pour enfants, de l'organisation de la justice pénale des mineurs. »
- Le 10 novembre 2011 : une commission mixte paritaire⁶ se réunit et constate qu'elle ne peut rédiger un texte commun.
- 16 novembre 2011 : après un nouvel examen et discussion par la commission des lois de l'Assemblée nationale, les députés adoptent la proposition de loi [...].
- Du 17 novembre au 13 décembre 2011 : le texte est transmis au Sénat. [...] Ses inquiétudes sur ce texte demeurant, le Sénat rejette la proposition de loi par 175 voix contre 171.

D'après www.sénat.fr et www.assemblée-nationale.fr, 2012

¹ Groupe de travail chargé d'étudier le projet de loi

² Texte

³ Discuter

⁴ Créée

⁵ Personnes qui rendent la justice

⁶ Commission composée de députés et de sénateurs qui cherche une formulation pour que la loi puisse être adoptée par les deux assemblées

Doc. 5 – La fin du parcours de la loi

- Du 13 au 15 décembre : le texte est déposé à l'Assemblée nationale. Le gouvernement demande aux députés de statuer¹ définitivement. [...] les députés adoptent définitivement le texte.
- 2- décembre 2011 : la loi est promulguée par le président de la République et est publiée au Journal officiel de la République française le lendemain.

¹ Décider

D'après www.sénat.fr et www.assemblée-nationale.fr, 2012

Questions

1. **Doc. 2** – Souligner en rouge ceux qui peuvent être à l’initiative de la loi.

2. **Doc. 1 et 2** – Souligner en bleu les institutions qui votent la loi.

3. **Doc. 3** – Qui est à l’initiative de la loi ? Qui concerne cette loi ? Que veut-elle mettre en place ?

.....

.....

.....

.....

4. **Doc. 1, 3 et 4** – Comment appelle-t-on l’étude successive d’une loi par l’Assemblée et le Sénat ?

.....

5. **Doc. 4** – Quel est le résultat des débats du 12 octobre 2011 à l’Assemblée nationale ?

.....

.....

.....

.....

.....

6. **Doc. 4** - Du 12 au 25 octobre, les sénateurs étudient le texte de loi adopté par l’Assemblée nationale et veulent repousser son vote. Soulignez en rouge les raisons qu’il avance pour repousser ce vote.

7. **Doc. 4** – Quel est le constat de la commission mixte paritaire le 10 novembre 2011 ? Expliquez ce que cela signifie.

.....

.....

.....

.....

8. **Doc. 2 et 5** - Malgré le désaccord entre l’Assemblée nationale et le Sénat, qui a le dernier mot ?

.....

9. **Doc. 5** – Soulignez en bleu les deux conditions pour qu’une loi votée par le Parlement entre en application.

